AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL

M. F. LEHMANN a l'honneur d'informer le public qu'il donnera dimanche prochain 4 juin un

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

dans lequel se feront entendre plusieurs artistes et amateurs de la ville.

Le programme paraîtra incessamment.

Les portes se ouvriront à 7 heures, le concert commencera à 8 heures précises.

Prix : Premières, Secondes et Parquet..... $1
Parterre et Galeries..... 75 cts.

30 mai—3

SALLE DE BAL DE LA RUE CONTI.

Les Bals auront lieu les Dimanche, Mardi et Jeudi de chaque semaine.

G. W. STEPHENS,
Directeur

31 mars—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ & Co.

Vente pour cause de départ.

JEUDI prochain, 1er juin, à quatre heures et demie de l'après-midi, il sera vendu au Bureau, No. 119, entre St. Louis et Conti, les meubles d'une personne quittant le pays, consistant en lits, armoires, sofas, bureau, chaises en acajou, glaces, etc. etc., linge, fournitures, batterie de cuisine, plumes en pots etc.

Conditions, comptant. 99 mai—4

PAR ANTHONY FERNANDEZ & Co.

Vente sans réserve pour clore une société.

IL sera vendu lundi le 5 du prochain, à 10 heures A. M., le contenu du magasin de MM. P. B. Montamat & Co., No 44, Vieille Levée.

Le stock, consistant en vins assortis, Cognac, Liqueurs du pays, Tabac et un assortiment général de groceries.

Conditions à la vente.

31 mai—19

LE consignataire pariant pour France, prie les personnes qui ont des réclamations contre lui, de les faire immédiatement et ne différera pas à régler le compte et à remettre le solde.

A VENDRE immédiatement à des conditions raisonnables une jeune négresse de vingt ans et son enfant âgé de huit mois, gardienne d'enfant, domestique de maison et sachant faire un peu de tout, pleinement garantie.

L. ROCQUET.

S'adresser chez M. H. Gilly, No. 91, rue St. Louis, entre Royale et Bourbon. 31 mai—3

LA société existant entre Pierre Robert et Jean Chris de Tophe et Cotterau, sous la raison de Pierre Robert & Co., est dissoute à partir de ce jour, par mutuel accord. M. Pierre Robert est seul chargé de la liquidation; tous paiements qui ne seront pas faits entre ses mains seraient nuls et non avenus.

Nouvelle-Orléans, 30 mai 1843.

31 mai—3 PIERRE ROBERT.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

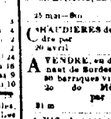

Les membres composant le comité d'administration de la compagnie sont priés de se réunir ce soir, samedi 31 mai, à 4 heures précises, chez le camarade Hauch, rue Condé.

A. PIERON,
Fourrier-Secrétaire.

31 mai

MOUCHETTIERI DI MONTE VERNON.
ATTENTION!

La Compagnie se réunira Samedi prossimo tre di giugno, alle ore sette in punto della sera, nella sala d'armi all'angolo della contrada Chartres e St. Luigi per affari di molta importanza. Si ricorda di essere tutti puntuali a codeste ordine.

Nota—Ciascuna assenza a questa riunione senza una scusa legittima sarà severamente punita considerata come membro della compagnia.

Per ordine del capitano,
O. RAMELLA,
31 maggio Sergente foriere

AVIS.

LES personnes qui ont quelques affaires à régler avec Monsieur L. B. Macarty, sont priées de vouloir bien s'adresser à M. L. Garnier, chargé de sa procuration qui est déposée chez M. Octave de Armas, notaire.

Nouvelle Orléans, le 29 mai 1843.

30 mai—3 AUG DELASSUS.

DISSOLUTION.—La société existant autrefois entre les soussignés sous la raison de Lindley & Russell, le nom de l'une desdites maisons ayant été vendu par l'un ou l'autre, pour la liquidation seulement.

Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1843.

WILLIAM LINDLEY,
JOHN T. RUSSELL.

30 mai—6

LES soussignés continueront les affaires sous leur ancienne raison de Lindley & Russell, le nom de l'une desdites maisons ayant été vendu par l'un ou l'autre, pour la liquidation seulement.

Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1843.

WILLIAM LINDLEY,
JOHN T. RUSSELL.

30 mai—6

MARCHANDISES diverses—150 barils porc prime, mess et autres qualités,
150 barils bœuf mess et prime;
200 barillets graisse,
70 barils et 10 kit barils graisse;
3 barils suif;
10 barillets langues de porc.
A vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
93, Choupitoulas.

UN vin très régie bien recommandé et connaissant la ville, trouvera de l'emploi chez

J. E. LOREILHE,
Encaigneur Royale et Dauphine.

30 mai

TOILE à drap et chemise 4/4, 5/4 et 6/4 dernièrement reçues, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.

30 mai

CLOUS—200 barriques assortis de fer de Suède, en déchargement et à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
30 mai 49 Comhne

MARCHANDISES de coton—100 balles toile à drap 4/4 Appleton, 50 do Keunebec, 100 do drills 7/8 et 4/4, 25 do toile à drap et chemises Waltham, 25 caisses lynsey's blanc et de couleur et à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
30 mai 49 Comhne

A LOUER.

UNE Maison fort decemment meublée, avec toutes ses dépendances, située à Mandeville, dans une des plus belles positions.

Pour les conditions, s'adresser à M. KUNTZ, rue Saint Pierre, No. 85, entre Royale et Bourbon. 30 mai—3

ON DEMANDE à louer une Négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pour servir une famille de 5 personnes. S'adresser à
30 mai T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

AVIS—MM. North & Brothers sont seuls autorisés à recevoir les lettres adressées à l'ancienne maison de Peet & North, et à régler les affaires non terminées de la dite maison, en l'absence de la Nouvelle Orléans de M. M. North, un des associés.

PEET & NORTH.
25 mai—30

CHAUDIERES de cuivre et de fonte, en magasin, à vendre par
W. A. RYAN,
26, Chartres

A VENDRE, en déchargement du navire l'Amérique, venant de Bordeaux,
80 barriques vin de l'année 1840,
30 do do Médoc fin, de l'année 1836,
par CASTAING & LOMBARD,
31 m 26 Conti

AVIS—Les commissaires liquidateurs de la Banque des Marchands de la Nouvelle Orléans, rachèteront les billets de la Banque, à leur bureau de la rue Bienville.

LEVI H. GALE, 30, Commune

AVIS.

UN billet à l'ordre, de la somme de $200, tiré de la Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1840, par George Enderle, à l'ordre et endossé par Gaspard Theurer, payable à six mois de date, lequel billet a été payé à son échéance, ayant été égaré ou perdu par le soussigné. Le public est prié de ne pas recevoir ni négocier le dit billet.

30 mai—3 THEURER.

BOUTEILLES! BOUTEILLES! BOUTEILLES!!!

ON ACHETE des bouteilles françaises vides, à la salle Washington, rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

27 mai—1m

TRAITES sur Boston, à vendre par
S & J. F. WHITNEY, 72, Camp.

DOUBLONS espagnols et patriotes à vendre par
27 mai J. ALBERT, 92, St. Louis

EAU-DE-VIE—Très vieille eau-de-vie de Cognac et de Champagne, des marques Castillon et Lesecq, eau de vie 3me preuve de J. J. Dupuy, à vendre par
27 mai J. ALBERT, 92, St. Louis

FARINE.—500 barils superfine, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH.
27 mai—

CUIRS—20 paquets de cuir pour selle et 6 douz. do. pour Chromes à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras
27 mai

VERRE 8 vitres de toutes grandeurs, à vendre par
27 mai J. ALBERT, 92 St. Louis.

PLOMB de chasse de N York, Tonle numéros assortis à vendre à prix réduits, par
27 mai J. ALBERT, 92, St. Louis.

VINAIGRE—Vinaigre de vin blanc en grande barils, à vendre par
J. ALBERT,
27 mai 92, St. Louis.

TOILE à voile de Russie, d'Angleterre et de la manufacture de Paterson, New Jersey. E. Ude, à vendre par
J. ALBERT,
27 mai 84, St. Louis.

MEDICAMENTS POUR HABITATION.

LES soussignés, persuadés de l'efficacité qu'il y a pour les habitants et les médecins d'avoir des médicaments frais et garantis, ont donné un soin particulier au choix de ceux qu'ils recommandent, et vient d'importer tout ce qu'ils ont lait à Londres, Paris et New-York, pour recevoir des assortimens très frais, ils pourront en toutes circonstances fournir sur la minute et des médecins le médicament qu'ils pourront garantir être de qualité supérieure

HICKLES & Co, Droguistes,
22 avril—2 m 26, rue du Canal

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AVIS est par le présent donné qu'il sera reçu au bureau de la Mairie jusqu'au Lundi, 29 du courant, des propositions cachetées pour le louage de quatorze toubes dans pour le service de la première municipalité.

Nouvelle Orléans, 26 mai 1843.

25 mai WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS

CONFORMEMENT à une ordonnance du Conseil de la municipalité No. 7, Trois, passée à sa séance du 20 mai courant, avis est par le présent donné que l'adjudant de l'aldermain pour représenter le premier district de ladite municipalité aura les jours (fêtes) lundi prochain, et mardi suivant à l'encaigne des rues Chartres et Levee, de 9 heures du matin à 4 heures P. M. sous l'inspection de MM. Germain Pleasys et E. Canard, inspecteurs et F. C. Gandy) greffier.

Nouvelle Orleans, le 27 mai 1843.

25 mai WM. FRERET, maire

QUADRAS, encaigneur des rues de Chartres et St. Pierre, cale de la Cité, importe directement de la Havane, et tient constamment en mains un grand assortiment bien choisi des meilleurs cigares de la Havane, tels que: Regalias, Impériales, Canones, Trabucos, Panatelles, Damas et autres, qu'il offre à vendre à des prix réduits, en gros et en détail.

Les soussignés, partant sous peu pour France et leur magasin de la Nouvelle Orléans devant être fermé jusqu'au mois d'octobre prochain, prient leurs débiteurs de venir régler immédiatement. Les personnes auxquelles ils pourraient devoir pourront se présenter de suite, elles auront payées
BATAILLE & BIGLY,
26, rue de Chartres

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 50 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi 29 mai courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 35 pour cent en sus, soit 49 onces.

WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 27 mai 1843.

AUX BEAUX CHENES VERTS, A BELOXI.

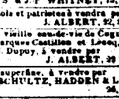

Avis aux personnes qui désirent passer l'été à la campagne.

LA résidence de Mme. PRADAT, à Beloxi, vient d'être ouverte au public; des bâtimens et de nombreuses améliorations ont été faites à cette résidence déjà si belle. On trouvera dans cet établissement tout le confortable nécessaire à une bonne santé, des domestiques attentionnés, jardinier charmant, cuisinier de très grand mérite, tout sera arrangé pour rendre ce séjour des plus agréables aux personnes malades trouveront dans l'établissement une bonne pharmacie, les attentions et les soins les plus empressés.

A l'arrivée de chaque steamboat, une voiture sera prête à recevoir les voyageurs et des bateaux seront prêts à débarquer les voyageurs à l'établissement. Les prix seront modérés. Voyez et jugez.

31 mai—1m

GENIÈVRE de Hollande, à vendre par
MANUEL BLANCO, 98 Commune

AVENTES DE SHERIF.

PAR E. MERIEL.

COUR DE COMMERCE.—No 4111—Hennessy & Co. vs. Charles Marquette. Vente à eux ordonnée. Nous, E. Meriel, Shérif de la Cour de Commerce, ferai vendre en vente publique sur les lieux, à la Levée de la Nouvelle Orléans, le 5 juin prochain, à 10 heures A. M.

Le tout saisi comme propriété de Charles Marquette.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4106—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que le propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No. 4111—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4110—Hennessy & Co. vs. Charles Marquette. Vente à eux ordonnée. Nous, E. Meriel, Shérif de la Cour de Commerce, ferai vendre en vente publique sur les lieux, à la Levée de la Nouvelle Orléans, le 5 juin prochain, à 10 heures A. M.

Le tout saisi comme propriété de Charles Marquette.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3

COUR DE COMMERCE.—No 4116—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4118—Hennessy & Co. vs. Charles Marquette. Vente à eux ordonnée. Nous, E. Meriel, Shérif de la Cour de Commerce, ferai vendre en vente publique sur les lieux, à la Levée de la Nouvelle Orléans, le 5 juin prochain, à 10 heures A. M.

Le tout saisi comme propriété de Charles Marquette.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3

COUR DE COMMERCE.—No 4117—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4119—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4120—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4121—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4122—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4123—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4124—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4125—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4126—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4127—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4128—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4129—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4130—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4131—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4132—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4133—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4134—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4135—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4136—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4137—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4138—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4139—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4140—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4141—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4142—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4143—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4144—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4145—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4146—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4147—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4148—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4149—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4150—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4151—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4152—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4153—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4154—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4155—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh McCloskey.

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,
Shérif de la Cour de Commerce.

31 mai—3 juin

COUR DE COMMERCE.—No 4156—Hennessy & Co. vs. Hugh McCloskey. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Commerce, à midi, le 5 juin prochain, le terrain et les constructions qui sont dessus, situés sur la rue Levée de la Nouvelle Orléans, entre les rues Chartres et Royale, tel que la propriété Hugh